Procès-verbal du Congrès extraordinaire de l'ASSÉ 16 août 2003 au Cégep Ste-Foy, Québec

Présences

Julia Posca Comité journal de l'ASSÉ
Pierre-Luc Lupien AESPC-UQÀM, sociologie
Eric Bellemare Trait d'Union, Maisonneuve
Mélissa Gauthier Trait d'Union, Maisonneuve

Nicolas Longpré AECM, Matane Éric Lenneville AECM, Matane

Vincent Ranger
Guillaume Doucet
SoGÉÉCOM, Maisonneuve
SoGÉÉCOM, Maisonneuve
Geneviève Chartrand
AGEBB, Bois-de-Boulogne
Ghislain Bourgeois
AGEBB, Bois-de-Boulogne
William Ross
AGECLG, Lionel-Groulx
Olivier Carpentier
AGECVM, Vieux-Montréal
AGECV, Vieux-Montréal

Joanna Borrero Luz AGECFXG, François-Xavier Garneau

Carlos Guerreiro AECS, Sherbrooke Félix AECS, observateur

Philippe AECS, Comité de mobilisation
Priscilla Lamontagne Les Services Collectifs Inc., Ste-Foy
Marie-Claude Falardeau Les Services Collectifs Inc., Ste-Foy
Xavier Lafrance AEMSP-UQÀM, Sciences politiques

Geneviève Pagé

Renaud Phaneuf

Exécutif de l'ASSÉ

Émile Fortin

Exécutif de l'ASSÉ

Exécutif de l'ASSÉ

Exécutif de l'ASSÉ

Exécutif de l'ASSÉ

François Baillargeon

Exécutif de l'ASSÉ

Exécutif de l'ASSÉ

Simon Van Vliet

Benoît Marsan

AEMH-UQÀM, observateur

Marie-Michèle Whitlock Observatrice
Mathieu Frappier FCEE-Québec

Valérie Soly Permanente de l'ASSÉ

0.0 Ouverture à 13h34

Proposée par CSU Appuyée par AECM Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Élection d'un animateur ou d'une animatrice et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

1.1.1 Valérie Soly comme animatrice et Mathieu Frappier comme secrétaire d'assemblée.

Proposée par AECSL Appuyée par AGEECLG Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Élection d'un animateur ou d'une animatrice et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée.
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Plan d'action
 - 2.1 Plénière
 - 2.2 Délibérante
- 3.0 Varia
- 4.0 Levée

Proposée par le Conseil interrégional de l'ASSÉ Appuyée par CSU Adoptée à l'unanimité

2.0 Plan d'action

2.1 Plénière

2.1.1 Proposition privilégiée d'ajourner pour 10 minutes.

Proposée par Les Services Collectifs Inc. Appuyée par AGEECLG Adoptée à l'unanimité

2.1.2 Proposition privilégiée de rouvrir le Congrès

Proposée par AECSL Appuyée par AECM Adoptée à l'unanimité

2.2 Délibérante

2.2.1 Aujourd'hui réuni-e-s en Congrès extraordinaire de l'ASSÉ, les associations étudiantes présentes entendent répondre et passer à l'action contre la multiplication des attaques contre le droit à l'éducation.

ATTENDU QUE, l'éducation publique, gratuite et laïque est un droit et non un privilège;

ATTENDU l'actuelle accélération de la hausse des frais au Cégep et à l'université, malgré le mythe persistant de la gratuité scolaire au niveau collégial et du gel à l'université;

ATTENDU QUE, beaucoup de ces frais peuvent être augmentés sans l'approbation du gouvernement;

ATTENDU QUE, plusieurs organismes pro-patronaux ont entrepris une campagne de lobbying pour une hausse des frais de scolarité;

ATTENDU QUE, le gouvernement organise une commission parlementaire sur le financement des universités et la hausse des frais de scolarité pour répondre à ces pressions anti-sociales;

ATTENDU QUE, les étudiants et les étudiantes en ont assez de la misère et de la vision clientèliste et utilisateur-payeur du gouvernement;

ATTENDU QUE, le mouvement étudiant ne pourra gagner qu'en établissant un véritable rapport de force:

ATTENDU QUE, notre lutte s'inscrit en solidarité avec toutes les luttes pour une vraie justice sociale et de résistance face au néolibéralisme;

EN CE SENS.

L'ASSÉ exige du gouvernement qu'il mette fin dès aujourd'hui a toute hausse de frais au cégep comme à l'université.

De plus, l'ASSÉ exige que le gouvernement s'engage à instaurer une véritable gratuité scolaire à tous les niveaux et à reinvestir massivement en éducation

POUR CE FAIRE

L'ASSÉ prendra tous les moyens à sa disposition, y compris une grève générale illimitée.

Le plan d'action de l'ASSÉ se déroulera comme suit :

22 septembre, sortie du Congrès de l'ASSÉ: lancement de l'ultimatum au gouvernement.

1^{er} octobre: Grande occupation nationale.

Mois d'octobre : prise en AG des mandats de principe pour une grève générale illimitée. Actions locales.

24 octobre : Date-butoir pour atteindre le plancher de 15 associations étudiantes avec mandats de grèves.

27 octobre : déclenchement de la grève.

Conséquemment, le plan d'action adopté au Congrès annuel de mai 2003 serait suspendu.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ Appuyée par l'AECS Adoptée à l'unanimité

2.2.1.1 Que le 1^{er} octobre : occupation nationale soit changé par le 9 octobre, manifestations régionales.

Proposée par Les Services Collectifs Inc. Appuyée par AECSL

Question préalable

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par AECM Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition 2.2.2:

Pour 0
Contre 5
Abstention 3
Rejetée à la majorité

2.2.1.2 D'ajouter un troisième paragraphe à la suite de : « De plus, l'ASSÉ exige que le gouvernement...»

Par ailleurs, l'ASSÉ ne se satisfera pas d'un réinvestissement en éducation financé par des coupures dans d'autres programmes sociaux ni par l'investissement du privé. Au contraire, elle inscrira sa lutte dans une perspective de résistance générale en solidarité avec tous les mouvements sociaux,

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ Appuyée par AGEECLG Adoptée à l'unanimité

2.2.1.3 D'ajouter «illimitée » à « mandats de grève » : « 24 octobre : Date-butoir pour atteindre le plancher de 15 associations étudiantes avec mandats de grèves. »

Proposée par Les Services Collectifs Inc. Appuyée par AGEECLG Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale, telle qu'amendée :

2.2.2 Proposition privilégiée de tenir un vote indicatif avant de tenir le vote régulier.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ Appuyée par AESPC-UQÀM Adoptée à l'unanimité

Vote indicatif:

Pour: 10 Contre: 0 Abstention: 3

Vote régulier :

Pour: 6 Contre: 0 Abstention: 2

Adoptée à la majorité

3.0 Varia

4.0 Levée à 17h52

Proposée par AGEECLG Appuyée par AECSL Adoptée à l'unanimité